



## SECTIONS AXA FRANCE

## CHÈQUE SYNDICAL : JE VOUS TROUVE TRÈS BEAU !

## INFOS CHÈQUE



## MONTANT 2015

★ 46,10 € pour les N. Cadres

★ 54,90 € pour les Cadres

SOMMES RÉCOLTÉES  
en 2014 sur AXA  
France

Pour l'UNSA : 58 943 €

Pour la CGT : 52 866 €

Pour la CGC : 92 557 €

Pour la CFTD : 142 485 €

Total des sommes  
collectées sur AXA France**346 851 €**NOMBRE DE CHÈQUES  
DISTRIBUÉS EN 2014**13 577**NOMBRE DE CHÈQUES  
COLLECTÉS**6 835**

## Taux de retour 2014

**50,3 %**

DU 9 NOVEMBRE AU 18 DÉCEMBRE...



*On vous trouvera vraiment  
très très beau !!*

Du 9 novembre au 18 décembre, l'énième collecte du chèque syndical va battre son plein et faire de chaque salarié d'AXA un collaborateur à convaincre, à charmer, à séduire, avec une idée bien arrêtée : Récupérer le précieux chèque syndical qui arrivera ou est arrivé à votre domicile la première semaine de novembre.

Comme par réflexe ou par habitude, 1 salarié sur 2 d'AXA France remet encore, au syndicat qui lui semble le plus à même de «défendre» ses intérêts ou à un délégué qu'il trouve sympathique, le bon tant convoité.

Sans s'en apercevoir et tout en pensant bien faire, le salarié participe de manière détournée au financement par l'employeur des «partenaires» sociaux pourtant prohibé par les conventions de l'OIT, mais aussi à l'hypnotique apathie qui pourtant le dessert.

Étrange idée tout de même qu'a l'employeur de mettre sur la table chaque année 1 million d'euros quand on sait que la rationalisation des dépenses est devenue une obsession dans l'entreprise. On peut imaginer que la pérennité du dispositif jamais rabeté ne relève pas de l'altruisme patronal. Autrement dit l'employeur s'y retrouve !

## ÉVITER LES IDÉES REÇUES

Les syndicats collecteurs, sous perfusion patronale depuis maintenant plus de 20 ans, sont devenus hyper dépendants de cette soufte inespérée, qui au fil des ans se substitue à la syndicalisation et qui fait dire ensuite que dans le privé la syndicalisation est marginale, notamment chez AXA.

Sur la méthode, le patronat réussit un coup de force et de maître.

Pour ceux qui défendent ce système, ce financement permet aux syndicats alimentés de la sorte, de mieux fonctionner, d'être mieux formés ou de mieux vous défendre.

En partant de cet argumentaire maintes fois réitéré, on se demande comment FO réalise la prouesse, voire le miracle, d'être, uniquement avec la cotisation de ses adhérents, reconnu pour son expertise et sa présence dans les domaines précités, l'indépendance syndicale en plus !

Nul n'ignore désormais que ces sommes collectées participent au confort, avec un grand C, des syndicats utilisateurs. Derrière les intitulés génériques des dépenses, se trouvent, à des postes budgétaires déclinés, une affectation plus précise, plus fine, en tout cas bien loin du substrat d'origine.

Les conséquences de cet investissement, contre nature, opéré par la Direction se retrouvent converties en... Une augmentation significative du nombre de collègues administratifs sans augmentation individuelle cette année (près de 60 %). La NAO des commerciaux, astreinte à la restriction budgétaire consentie, produit les mêmes effets dévastateurs sur les rémunérations.

L'emploi et la dégradation des conditions de travail qui ont pour source les accords GPEC illustrent sans ambiguïté l'ordonnance des faits et des effets.

**Si vous souhaitez manifester votre mécontentement à l'égard des syndicats qui bradent vos droits, ou votre soutien à FO, alors n'hésitez pas à remettre votre chèque syndical à FO qui ne l'encaissera pas.**

**Mieux encore, aidez-nous à préserver notre indépendance en adhérant à FO.**

**VOUS SOUHAITEZ REMETTRE VOTRE CHÈQUE À FO QUI NE L'ENCAISSERA PAS, VOUS POUVEZ ALORS :**

- Le glisser dans l'urne FO du site AXA le plus proche**
- Le remettre à votre délégué le plus proche, ou :**

- ➔ Pour la région de **MARSEILLE** à Eric FERRARI 984 Av PASSERO Les Piboules 2 Bat I 06210 MANDELIEU LA NAPOULE
- ➔ Pour la région de **MONTPELLIER** à Jean Pierre BELMONTE 9, cami du Martelet 34560 MONTBAZIN
- ➔ Pour la région de **LYON** à Patrick MARTIN 67, cours Emile ZOLA 69100 VILLERBANNE
- ➔ Pour la région **D'ANGERS** à Patrice DITTIÈRE, 11 rue Adèle Considère 49200 BRISSAC QUINCÉ
- ➔ Pour la région de **NANTES** Christine CHAUVIN 3 Allée du Pré de l'épau 44240 LA CHAPPELLE SUR ERDRE
- ➔ Pour la région de **RENNES** à Philippe LE TIEC 8, rue de Brocéliande .35000 RENNES
- ➔ Pour la région de **ROUEN** à Guillaume LEMESLE . 1130 route d'Etretat 76400 SAINT LÉONARD
- ➔ Pour la région **Ile de France** à Laurent SCHWARTZ 3, Impasse des PERIERS 77500 FONTAINE LE PORT
- ➔ Pour la région d'**AMIENS** à Sandrine GRASSO 23 Rue Alexandre FATTON 80000 AMIENS
- ➔ Pour la région de **LILLE** à Alexandre Bracaval 14 Rue Léo LAGRANGE 59160 LOMME
- ➔ Pour la région de **DIJON** à Daniel VIGNAUD.11, rue CADORAGO 21310 BELLENEUVE.....
- ➔ Pour la région de **STRASBOURG** à Roland HERRMANN 8, rue Nationale 67800 BISCHHEIM
- ➔ Pour la région de **BORDEAUX** à Hervé-Noël STAAL 29 le Bourg 33820 Saint Palais
- ➔ Pour la DVRS de **TOULOUSE** à Patrick PASQUIET 5, place Alain GERBAULT, Bat BI Apt 1117 66000 PERPIGNAN

## BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUVELLEMENT Cotisations 2015

Nom..... Prénom.....

.....@.....

Fait à.....le.....

Signature.....

**Adhésion à adresser aux délégués FO de votre site**

**CHÈQUE SYNDICAL**

